

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 26 JUIN 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 26 juin 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Madame Sandrine GELOT, 1^{ère} Vice-Présidente du SIOM,

Délibération n°: DL22/2018

Objet : Compte administratif 2017 – secteur public

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. BOYER (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA (suppléante - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire – CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. SUTTER (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)

Aavit donné pouvoir :

- M. BAY (titulaire – CCHVC) à Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)

Absents excusés :

M BAY (titulaire – CCHVC) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; M. JADOT (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ; M. VALENTIN (titulaire – CPS) ; - M. VERMILLION (titulaire – CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS) –
M. VIGIER (titulaire – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Franck BERNARD est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **25.**
VOTANTS : **26.**

Délibération DL22/2018
Compte administratif 2017 – secteur public

Le Conseil syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la délibération n° DL10/2017 du 28 mars 2017 relative au vote du budget primitif, les délibérations n° DL36/2017 du 10 octobre 2017 et n° DL44/2017 du 13 décembre 2017 relatif au vote des décisions modificatives 1 et 2,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par la Trésorière,

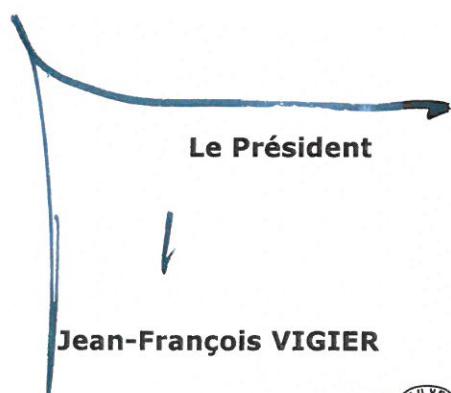
Vu la note de présentation,

Considérant que le Comité syndical doit se prononcer avant le 30 juin 2018 sur l'exécution de la comptabilité administrative de l'exercice 2017 tenue par le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte administratif « public » 2017 présenté en annexe
- **Constate** les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser :
 - ✓ En dépenses : 363 433.88 €
 - ✓ En recettes : 0.00 €
 - ✓ Soit un solde déficitaire de 363 433.88 €
- **Arrête** les résultats du compte administratif 2017 tels que résumés ci-dessous :
 - Excédent de la section de fonctionnement : 13 485 516.39 €
 - Déficit de la section d'investissement : - 153 932.45 €
 - Solde des restes à réaliser : - 363 433.88 €
 - Soit un excédent global : 12 968 150.06 €

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 06 JUIL 2018
Affichée le : DES ORDURES MENAGERES
SYNDICAT MIXTE
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE
06 JUIL 2018

SYNDICAT MIXTE
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE
06 JUIL 2018
Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 2000623210019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL_22
Date de la décision:	2018-06-26 00:00:00+02
Objet:	Délibération DL 22 2018 relative à l'approbation du compte administratif 2017 - secteur public
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20180626-DL_22-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20180626-DL_22-DE-1-1_0.xml	text/xml	1153
nom original: Annexe CA 2017 M14.pdf	application/pdf	552896
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20180626-DL_22-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	552896
nom original: dl22.pdf	application/pdf	759225
nom de métier: 70_DE-091-200062321-20180626-DL_22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	759225
nom original: note dl 22.pdf	application/pdf	253492
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20180626-DL_22-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	253492

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2018 à 15h11min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2018 à 15h15min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2018 à 15h15min06s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	6 juillet 2018 à 15h20min22s	Reçu par le MIAT le 2018-07-06